

LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE: UNE PORTE OUVERTE SUR NOTRE AVENIR!

1. Présentez-vous !

La Corporation de Développement Économique (CDE) de Havre-Saint-Pierre, est un organisme à but non lucratif créé en 2003 à la suite d'une initiative du milieu municipal pour diversifier une économie fragile. La CDE compte 11 administrateurs qui ont pour but de faire éclore des projets qui n'entrent pas en compétition avec ce qui se fait déjà dans notre milieu.

2. Pourquoi vous intéressez-vous à ce projet ? En quoi influence-t-il l'environnement et la qualité de vie ?

Le projet d'aménagement d'un complexe hydroélectrique sur la rivière Romaine est un projet ambitieux. L'envergure d'un tel projet pour notre région ne nous permet pas de passer à côté.

Ses retombées sont bénéfiques et considérables. Voici quelques exemples de ce que nous entrevoyons :

- ✘ Le nombre d'emplois direct et indirect que la région sera en mesure de fournir durant la période de construction sera plus que considérable!
- ✘ Plusieurs entreprises existantes de la région seront mises à contribution. Cette forte période économique leur permettra de maintenir leur niveau d'activité et de faire éclore des projets de développement.
- ✘ Nous sommes également forts confiants de voir de nouvelles entreprises dans différents secteurs d'activité, direct et indirecte, s'installer dans notre région, ce qui accentue le développement durable relié au projet.
- ✘ En plus des emplois de construction, les emplois directs qui seront créés par Hydro-Québec pour l'opération du projet est un potentiel plus qu'intéressant !
- ✘ Selon nos statistiques 1 emploi direct chez Hydro-Québec équivaut à 7 emplois indirects! Quel impact pour une petite communauté comme la nôtre !
- ✘ Les choix de carrière disponibles pour nos enfants connaîtront une augmentation, ce qui fera en sorte de faire diminuer nos mauvaises statistiques sur l'érosion des jeunes en région éloignée comme la nôtre.
- ✘ Géographiquement, nous aurons accès à un plus grand territoire pour pratiquer nos activités traditionnelles de chasse et pêche de même que nos loisirs reliés à la nature de l'arrière-pays.
- ✘ L'ouverture du territoire offre également de nombreuses possibilités de développement économique. Pensons aux exploitations de pourvoies (chasse et de pêche), La prospection minière, cœur de notre économie depuis plus de 50ans.

- ✘ Le projet favorisera également le développement de la filière éolienne dans notre région. Nous possédons l'un des plus importants gisements au Québec, mais sans la construction des lignes de transport relié au projet Romaine, la rentabilité de l'éolien est à oublier.
- ✘ Le projet permettra finalement à la MRC de la Minganie (Municipalités allochtones et Communautés autochtone) de percevoir des redevances (mesures compensatoires). Dans une région éloignée et peu peuplée comme la nôtre, les fonds publics se font rares, ce qui limite grandement nos projets de développement économiques, culturel et sportif. Ces mesures nous permettront ainsi d'aspirer à une qualité de vie à la mesure de nos ambitions.

Bien que nous soyons heureux de ces retombées, nous avons quand même quelques préoccupations :

- ✘ Nous savons que nous aurons besoin d'une période d'adaptation suite aux nombreux bouleversements sociaux que le projet entraînera...mais nous croyons que chaque phase du projet trouvera sa solution pour atténuer les changements.
- ✘ Nous désirons être le plus visionnaires possible pour ne pas regretter d'avoir fait ou ne pas fait, certaines choses au moment des consultations publiques.
- ✘ Nous nous demandons si l'augmentation de la population permettra enfin de boucler exemple les budgets municipaux.
- ✘ Nous espérons que les retombées du projet auront une influence sur le raffermissement des activités parascolaires de nos enfants.
- ✘ Nous espérons voir des investissements de qualité dans les infrastructures.

3. Ce projet est-il acceptable dans le milieu ? Pourquoi ?

Oui, le projet est acceptable dans le milieu.

Qui sait, il nous permettra peut-être d'accueillir un jour une entreprise énergivore de transformation de nos matières premières. Une entreprise qui pourrait maintenir son développement et même penser à faire de l'expansion. C'est une vision à long terme, mais cette fois-ci, nous désirons mettre toutes les chances de notre côté pour ne pas perdre d'opportunité comme celle que nous avons manquée quand la minière QIT Fer et Titane a choisi d'installer ses installations de transformation de notre minerai à Sorel-Tracy.

Nous pensons que l'arrivée du projet d'Hydro-Québec nous permettra de nous sortir d'un contexte économique mono-industrie sur lequel dépend tout le dynamisme de Havre-Saint-Pierre. Avec la grève de la minière QIT Fer et Titane à l'automne 2007, nous avons connu l'impact d'un arrêt de production du cœur de notre économie: un climat général de morosité et de peur économique s'était installé.

4. L'option proposée est-elle la solution qui aurait le moins d'impacts négatifs sur le milieu ? Pourquoi ?

Nous ne sommes pas spécialistes en environnement, mais après avoir suivi le promoteur depuis plus de 4 ans, après avoir participé aux ateliers de retombées économiques et aux audiences publiques, après avoir fait le tour des projets hydroélectriques du Québec, nous pensons que la démarche rigoureuse autour du projet de barrages force le promoteur à être excellent.

Malgré que nous soyons en faveur du projet, nous appréhendons quand même *l'après Romaine*. Nous avons l'impression que nous gagnerons beaucoup pendant le projet, mais en 2021 *que restera-t-il de l'activité florissante de la région ?* C'est un risque que nous sommes conscients de courir. Nous ne voulons pas en arriver à ce point et se dire : On aurait du ! C'est pourquoi nous sommes impliqués dans le projet avant, pendant et après !

5. Selon vous, y a-t-il des éléments de ce projet qui devraient être modifiés ? Lesquels et comment ?

Nous souhaitons que des mécanismes de suivi aient lieu au niveau des retombées économiques et environnementales par le biais du COMAX, le Comité de maximisation des retombées économiques, un organisme implanté dans notre milieu.

De plus, nous souhaitons qu'Hydro-Québec, comme nous, soit à l'écoute du milieu, non seulement avant le projet, mais pendant et après le projet.

6. Selon vous, ce projet devrait-il être autorisé ? Pourquoi ?

Le projet devrait être autorisé pour toutes les raisons positives que nous avons énumérées dans ce mémoire.

7. Avez-vous d'autres suggestions ?

En terminant, nous aimerions maintenir des mécanismes de communication avec Hydro-Québec. Nous aimerions nous assurer que les suivis sont faits et nous aimerions qu'Hydro-Québec tienne compte des préoccupations sociales des intervenants sociaux/économique du milieu afin de nous aider à trouver des solutions conjointes et durables.

Corporation de Développement Économique de Havre-Saint-Pierre
Nico Flowers, Président
1187, rue de l'Escale, Havre-Saint-Pierre (Québec) G0G 1P0
Téléphone: (418) 538-1555
Courriel: nflowers@jrv.com
